



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

N° 31

JUILLET-AOÛT 2015

L'avenir très incertain de Dilma Rousseff et du Parti des travailleurs (PT)

Le mois d'août a été particulièrement difficile pour la présidente et le gouvernement du Brésil. En effet, la grogne d'une bonne partie de la population, excédée par le scandale Petrobras qui a éclaboussé les partis de gouvernement, et singulièrement le PT, parti de la présidente, a continué de s'exprimer dans la rue, contre la corruption, la crise économique, la dévaluation du réal, l'augmentation des prix et les pertes d'emploi. La présidente a perdu toute crédibilité, y compris dans son propre camp, avec seulement 8 % d'opinions favorables dans les sondages.

De son côté, la campagne pour l'*impeachment* de Dilma Rousseff, c'est-à-dire sa destitution par un vote du Parlement, a été poursuivie par une partie de l'opposition. En effet, le principal parti de l'opposition, le PSDB, est divisé sur la stratégie de l'*impeachment*.

Aécio Neves, qui fut le candidat opposé à Dilma Rousseff et vaincu, est partisan d'un *impeachment* immédiat, persuadé que si des élections présidentielles venaient à être organisées, il les gagnerait sans difficultés. Il est accompagné dans sa campagne par des groupuscules qui vont de la droite jusqu'à la droite extrême qui aspire à un retour des militaires au pouvoir. Par contre, l'ancien président Fernando Henrique Cardoso et le gouverneur de l'Etat de São Paulo Geraldo Alckmin sont favorables à une autre stratégie, avec une visée de plus long terme : vaincre à l'usure. Ils font en effet le calcul que, faute de majorité au Parlement et acculé à des accords de soutien très aléatoires, le gouvernement du PT – le mandat de la présidente court jusqu'en 2018 – se verra obligé de mettre en œuvre des mesures économiques très impopulaires

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



et perdra ainsi tout espoir de revenir au pouvoir, *a minima* pour une longue durée. Le président du Sénat, Renan Calheiros, représentant le PMDB, officiellement allié au PT de Dilma Rousseff et favorable comme les protestataires à une réorientation néolibérale du pays, a publiquement déclaré début août que l'*impeachment* n'était pas souhaitable car il menacerait la stabilité démocratique du pays au moment où la crise économique exige des décisions politiques fortes. Dans ses négociations avec la présidence pour lui accorder son soutien institutionnel, Calheiros n'a pas fait mystère de ses propositions « *polémiques* ». Son plan de redressement de l'économie présenté au ministre de l'Économie est presque un catalogue des postulats néolibéraux : réduction de l'impôt sur les successions, cure d'amaigrissement de l'État, réforme du marché du travail et de la législation du travail, flexibilisation de la réglementation des activités minières, création d'un organisme indépendant pour évaluer la politique fiscale, incitations au retour des capitaux, exigences accrues pour l'éligibilité aux programmes sociaux, etc., et « *en finir avec l'union douanière du Mercosur pour que le Brésil puisse signer des accords bilatéraux sans dépendre du soutien des autres membres* ». Le problème pour le gouvernement et ses soutiens est que Dilma Rousseff n'est pas en position de force pour s'y opposer ni même négocier.

Les manifestations de mars dernier avaient vu des millions de personnes descendre dans la rue, en particulier à São Paulo, capitale économique et État le plus riche du pays, mais aussi à Rio, Brasília et dans une centaine d'autres villes. En avril, de nouvelles manifestations ont eu lieu, avec moins de participants, environ 750 000, dans environ 200 villes du pays. Des chiffres considérables, même si on les rapporte à la population brésilienne – 200 millions – ou aux plus de 5 000 municipalités. Avec l'appel à manifestation lancé pour le 16 août, dans quatre cents villes, cette opposition disparate jouait son va-tout pour le lancement de la procédure légale d'*impeachment*. Symétriquement, le gouvernement et ses partisans attendaient avec inquiétude le verdict de la rue.

Très inférieure aux attentes de ses organisateurs, la participation à la mobilisation de l'opposition – estimée à 600 000 personnes – a refroidi ses ardeurs et repoussé pour l'instant le projet d'*impeachment* ; mais le mécontentement de la population à l'égard de ce gouvernement – 72 % de mécontents – n'a pas baissé pour autant et la crise de l'*impeachment* n'est gagnée ni dans un sens ni dans un autre. Lors des élections présidentielles de l'an dernier, 71 % des électeurs déclaraient aspirer à un changement, un changement de nature différente selon leur appartenance à telle ou telle strate de

la population. La déception des électeurs devant les premières mesures prises par la présidente tient au reniement des promesses électorales inspirées par les revendications des manifestations massives de 2013, qui réclamaient plus de services publics, plus d'intervention de l'État dans l'économie et le social, ainsi qu'un projet de développement économique et social.

Les classes populaires – la majorité des familles brésiliennes, soit 66 % de la population –, qui ont beaucoup gagné depuis le premier gouvernement PT, sont aujourd'hui dans l'expectative d'un projet offrant des perspectives d'avenir. En l'absence de telles perspectives, elles sont peu disposées à soutenir un gouvernement faible et enclin à mener une politique opposée à ses intérêts. Toutefois, elles se demandent quel est le véritable intérêt d'une destitution et ne sont pas prêtes à faire le jeu de politiciens qui se disputent déjà le pouvoir, alors même qu'ils sont soupçonnés de corruption.

Contre le sentiment de vide du pouvoir et d'absence de direction donné par la quasi paralysie gouvernementale, la présidente, poussée à l'action par son mentor Lula, qui se refuse à accepter que le parti qu'il a contribué à créer soit exclu de l'échiquier politique, est enfin sortie de son absence de réactivité politique face aux événements depuis des mois. Elle a commencé à essayer de regagner un peu d'espace politique en ouvrant le dialogue avec les deux principales organisations syndicales et l'organisation patronale de l'industrie. Elles se sont prononcées clairement et publiquement contre la procédure d'*impeachment*. De leur côté, les deux grandes organisations syndicales CUT et Força Sindical – pourtant antagonistes sur le terrain et très critiques des orientations de la politique économique du gouvernement – ont publié un communiqué commun dans les quotidiens, soutenant la stabilité institutionnelle : « *il faut avoir une position claire de défense de la démocratie, du fonctionnement des institutions* », et elles appellent à « *démonter le scénario de déstabilisation* ». Quant au numéro un de la Confédération nationale de l'industrie, il s'est déclaré contre l'*impeachment* « *parce que les institutions doivent être respectées et Rousseff a été élue* » et a affirmé « *cela doit être respecté et nous devons aider à construire un pays dans le cadre du système politique existant* ». Par ailleurs, elle a réussi à rétablir le dialogue avec le Tribunal fédéral suprême, permettant de désactiver la procédure d'accélération de l'*impeachment* réclamée par le président de la Chambre des députés.

Pour l'instant, la destitution de Dilma Rousseff a été repoussée, mais la situation est fragile. Lula, inquiet du soutien populaire aux manifestations de mécontentement dans les États du Nordeste – bastion historique du

PT – et refusant l'échec de l'expérience de gouvernement, a entrepris une campagne de terrain de reconquête des cœurs, avec le soutien des militants non découragés par leur parti. Lula est le seul homme politique qui jouit d'une bonne image auprès de la population en général et des classes populaires en particulier. Il est vu comme un recours possible de la gauche brésilienne pour l'après-Dilma, quelle qu'en soit la date. Les opposants l'ont fort bien compris : certains manifestants du 16 août, parmi les plus radicaux, l'ont en effet pris pour cible et ont réclamé son emprisonnement.

SOMMAIRE

Amérique latine/Vatican

Le retour de François p. 05

Mercosur

Adhésion de la Bolivie et valse-hésitation brésilienne..... p. 06

Argentine

Un procès Amia, enfin!..... p. 07

Interdit d'amnistier p. 07

Entrée en vigueur du nouveau Code civil et commercial p. 07

Bolivie

Bilinguisme obligatoire..... p. 08

Colombie

De trêve en trêve, l'accélération du processus de paix..... p. 08

Colombie/Etats-Unis

Mancuso condamné p. 09

Cuba/Etats-Unis

Le rétablissement des relations diplomatiques..... p. 09

Guatemala

Président sur siège éjectable p. 10

Mexique

Le meurtre de Rubén Espinosa et la liberté d'expression..... p. 11

Les narcotrafiquants marquent encore des points contre l'Etat p. 12

La vérité officielle sur Ayotzinapa contestée..... p. 13

Porto Rico

Dans la spirale de la dette impayable et du défaut de paiement..... p. 13

Uruguay

Mécontentement et grèves..... p. 14

Venezuela/Colombie/Guyana

Conflits territoriaux..... p. 15

Amérique latine / Vatican

Le retour de François

Pour son premier voyage en Amérique latine depuis le début de son pontificat – les Journées de la jeunesse de Rio il y a deux ans avaient été organisées par et pour son prédécesseur Benoît XVI – le pape François a choisi de se rendre dans trois des pays les plus pauvres du continent – Equateur, Bolivie, Paraguay – avant de visiter Cuba et les Etats-Unis en septembre. Par ce choix de l'Amérique andine et indienne, François a confirmé l'orientation de son pontificat tourné vers « une église solidaire des peuples ».

En décembre dernier, dans une homélie, François avait affirmé sa conviction que « l'avenir de l'Amérique latine doit être forgé par les pauvres et par ceux qui souffrent, par les humbles, par ceux qui sont affamés et ont soif de justice [...]. Pour cela, l'Amérique est le continent de l'espérance. Parce que l'on attend d'elle de nouveaux modèles de développement conjuguant tradition chrétienne et progrès de la société, justice et équité dans la réconciliation, développement scientifique et technologique allié à la sagesse humaine, une souffrance féconde dans la joie de l'espérance ». Son secrétaire d'Etat a admis que ce voyage avait d'indéniables « connotations politiques » car l'Amérique latine s'est transformée en un « authentique laboratoire » où « s'expérimentent de nouveaux modèles de participation et des formes de gouvernement plus représentatives, qui donnent la parole aussi à des franges de la population que, jusqu'à présent, on n'écoutait pas suffisamment ».

De fait, François a montré une grande empathie à l'égard des gouvernements équatorien et bolivien, dont il a salué les progrès en faveur des plus pauvres et du développement économique, social et culturel. L'opposition équatorienne, qui s'était mobilisée assez massivement peu avant la visite de François, a vu doucher ses espoirs d'une remontrance papale au président Correa, pour son style autoritaire de gouvernement. Par contre, le président paraguayen Cartes s'est attiré une admonestation publique sur le respect des droits de l'Homme, sa propension à réprimer les manifestations d'opposition rappelant la période de la dictature.

Il ne s'agissait pas là de simples manifestations de la diplomatie vaticane. En effet, à deux reprises, François est allé beaucoup plus loin dans la mise en œuvre de sa conception de la théologie du peuple. Participant à la IIe Rencontre des mouvements populaires – la première avait eu lieu au Vatican en 2014 – à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie, François a réclamé « une terre, un toit, un travail » pour tous, « des droits sacrés. Il faut lutter pour. Que le cri des exclus se fasse entendre dans toute

l'Amérique latine et dans le monde entier ». Ayant écouté les témoignages de groupes d'exclus – indigènes, récupérateurs de cartons, travailleurs précaires des campagnes comme des banlieues des villes – le Pape a prononcé une diatribe contre le capital « quand il devient idole et dirige les choix des êtres humains, quand l'appât de l'argent domine le système social et économique tout entier, ruine la société, condamne l'homme et le réduit en esclavage, détruit la fraternité entre humains, fait s'affronter les peuples et même met en danger notre maison commune ». Pour conclure, il affirme que « ce système n'est plus supportable » et appelle les plus humbles à la rébellion : « Nous avons besoin d'un changement positif, d'un changement qui nous fasse du bien, d'un changement rédempteur. Nous avons besoin d'un changement réel. [...] Les humbles, les exploités, peuvent faire beaucoup. L'avenir de l'humanité est entre vos mains, grâce à votre capacité à vous organiser et promouvoir des alternatives créatives ».

Autres humbles et humiliés, les indigènes amérindiens, très présents dans les trois pays, ont fait l'objet d'une attention particulière du pape qui, reconnaissant qu'on ne saurait fustiger le colonialisme en oubliant le rôle de l'Eglise catholique, leur a demandé pardon « non seulement pour les offenses de l'Eglise elle-même, mais aussi pour les crimes commis contre les peuples indigènes pendant la conquête de l'Amérique ».

L'utilisation par le pape de concepts tels que colonialisme, révolution, processus de libération ou utopie donnent de l'urticaire aux conservateurs de l'Eglise qui ruminent leur frustration face à ce Pape qu'ils jugent subversif. Toutefois, en s'adressant prioritairement aux pauvres, aux indigènes, aux jeunes – qu'il a vivement incités à se rebeller et à « mettre le bazar » pour faire reconnaître leurs droits – François entend engager l'Eglise dans la reconquête de ces âmes ignorées et même parfois méprisées par l'institution. En effet, le catholicisme autrefois triomphant a perdu – et perd encore – beaucoup de terrain au profit d'autres églises, évangélistes en particulier, mais aussi au profit d'autres expériences spirituelles liées aux pratiques ancestrales de la cosmovision andine, ou même au profit de la perte de la croyance. En Equateur par exemple, 95 % de la population se déclarait catholique en 1970, contre 80 % aujourd'hui. La perte d'influence de l'Eglise catholique est attribuée tout à la fois à l'attitude et au langage de ses hiérarchies, distanciées du peuple. Dans son ambition de regagner le terrain perdu – le chemin d'une nouvelle évangélisation – le pape prend résolument le contrepied de ces attitudes, qui ont permis aux églises

évangélistes de se développer en cultivant le terrain du social et de la culture. En cela, il ne fait que renouer avec les enseignements du concile Vatican II et de la Conférence des évêques latino-américains de Medellín en 1968. Accusé de marxisme et de populisme par ses détracteurs, le pape est dans la droite ligne de la doctrine sociale de l'Église, relue à la lumière de la globalisation : « *accueillir le cri des pauvres* », privilégier l'unité supérieure au conflit, considérer le tout plus grand que la partie (remettre l'économie à sa juste place, c'est-à-dire au service du bien commun) et le réel supérieur à l'idée (critique des idéologies).

Enfin, dans la droite ligne de sa toute dernière encyclique, François a consacré une partie de ses homélies à la responsabilité

écologique. Expliquant combien « *le milieu naturel et le milieu social, politique et économique se trouvent étroitement liés* », il a lancé un appel urgent à poser « *les bases d'une écologie intégrale qui comprenne clairement toutes les dimensions humaines dans la résolution des graves problèmes socio-environnementaux* » : un défi, une gageure peut-être, dans des pays où le respect de l'environnement est régulièrement mis en balance avec les besoins de développement.

Sources : La Croix, Le Monde, El País Internacional

Mercosur

Adhésion de la Bolivie et valse-hésitation brésilienne

Réunis mi-juillet en sommet des chefs d'Etat, les pays membres du Mercosur ont signé le protocole d'adhésion de la Bolivie à l'union douanière unissant les pays membres de l'organisation d'intégration sud-américaine. Le principe en avait été acté dès 2012, mais il n'avait pu prendre effet faute de ratification paraguayenne ; le Paraguay avait été suspendu du Mercosur en raison de la destitution du président élu Fernando Lugo, destitution considérée comme constituant une violation de la clause démocratique des statuts du Mercosur. L'adhésion de la Bolivie a été retardée de trois ans car après la normalisation de la situation institutionnelle du Paraguay en 2013 avec l'élection de Horacio Cartes, ce dernier a insisté sur la nécessité de signer un nouveau protocole.

Cet élargissement ne saurait cacher les difficultés internes du Mercosur : les gouvernements de l'Uruguay et du Paraguay ont demandé la flexibilisation de l'union douanière, de façon à donner la liberté à chacun des pays membres la possibilité de négocier séparément des traités de libre-échange, par exemple avec l'Union européenne. Le Brésil, de son côté, négocie ouvertement un accord séparé avec l'UE. Uruguay et Paraguay demandent aussi que soit mis fin aux entraves au commerce à l'intérieur de l'union douanière, concrètement aux mesures prises par l'Argentine depuis 2012 pour affronter la pénurie de devises mais qui affectent négativement le commerce intra-zone. L'instabilité économique et politique du Brésil entretient les incertitudes quant à l'engagement

à venir du pays dans le Mercosur. En effet, sa ministre de l'Agriculture n'a pas hésité à déclarer, lors d'une réunion avec l'Union européenne en juin dernier, que le Brésil devrait conclure un accord de libre-échange avec l'UE sans attendre l'assentiment du Mercosur. Une déclaration brutale qui a obligé le gouvernement à démentir, mais l'idée a été ressortie mi-août par le président du Sénat. L'Argentine, de son côté, est dans l'attente du résultat des élections présidentielles d'octobre prochain ; l'opposition au kirchnérisme a déjà annoncé qu'elle entendait, si elle gagnait les élections, prendre ses distances d'avec le Mercosur pour aller vers une relation privilégiée avec les Etats-Unis. Quant au Venezuela, l'économie est en plein chaos : les ventes de pétrole ne permettent plus de financer la politique économique et sociale et la diversification de l'économie, plombée par la monoproduction pétrolière, et un développement alternatif n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Source : El País Internacional

Argentine

Un procès Amia, enfin !

Vingt-et-un ans après l'attentat à la bombe contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (Amia) qui fit quatre-vingt-cinq morts et trois cents blessés, s'est ouvert début août le procès de treize personnes accusées de complicité avec les terroristes. Parmi les accusés figurent l'ancien président Carlos Menem, son ex-responsable du renseignement, mais aussi un juge, chargé de l'enquête, ainsi que deux procureurs. Ils sont accusés d'avoir entravé l'enquête. La présidente Cristina Fernández de Kirchner sera appelée à témoigner.

Les familles des victimes ne sont pas convaincues par ce procès, car jusqu'à présent on ne sait rien des responsables de l'attentat. Elles craignent que ce procès n'aide pas à l'établissement de la vérité et, au contraire, qu'il contribue à faire condamner des comparses et donc à couvrir les vrais coupables. Toutefois, elles estiment que ce procès peut éventuellement être historique si

la justice se livre à un examen de conscience, enquête sur son fonctionnement et sur celui de l'Etat et condamne un mensonge officiel. Car le rôle joué par les services secrets semble au centre de toute l'affaire. En effet, depuis que le président Nestor Kirchner a rendu public en 2003 des documents de ces services, montrant que les enquêtes ont été délibérément orientées vers de fausses pistes avec la bénédiction du pouvoir exécutif, on sait que les services de renseignements argentins et peut-être des services étrangers sont impliqués dans cet attentat.

L'affaire Nisman, avec ses nombreuses ramifications, a fait remonter à la surface de multiples mobiles et intérêts, argentins et étrangers, susceptibles d'être impliqués dans cette affaire, mais elle a aussi contribué à brouiller les pistes, d'autant que s'y mêlent les préoccupations électorales.

Source : Página 12

Interdit d'amnistier

Le 1^{er} août a été promulguée la loi interdisant que les auteurs de crimes contre l'humanité commis sous la dernière dictature puissent faire l'objet de mesures d'amnistie, de pardon ou de commutations de peine. La loi interdit aux politiques de s'immiscer dans les procès contre les auteurs de séquestres, de tortures ou d'homicides.

En interdisant les pardons présidentiels similaires à ceux accordés sous la présidence de Carlos Menem au profit de chefs militaires, cette loi traduit « *la réaffirmation par les institutions démocratiques de la gravité des crimes contre l'humanité et l'obligation de juger et condamner leurs responsables* », selon le

député qui l'a proposée. En outre, elle est adossée à des décisions d'organismes tels que la Cour interaméricaine des droits de l'Homme qui interprète la Convention interaméricaine des droits de l'Homme.

Cette loi, votée pour anticiper un éventuel changement de majorité lors des élections générales d'octobre, met à mal les espoirs de plus d'un demi-millier de responsables de répression qui purgent des condamnations et de neuf cents autres qui devraient affronter la justice dans les années à venir.

Source : Página 12

Entrée en vigueur du nouveau Code civil et commercial

Le 1^{er} août est entré en vigueur le nouveau Code civil et commercial, qui remplace le code en vigueur depuis quarante-quatre ans. Il a été élaboré par une commission d'une centaine de juristes. Il unifie les Codes civil et commercial et incorpore de nouveaux droits, acquis avec le temps, et en particulier au cours de la dernière décennie.

Que change ce nouveau code ? Il inscrit dans la loi les changements intervenus dans la vie sociale au quotidien : vie matrimoniale et vie familiale, avec tous les changements

de formes de la famille et des rapports entre les individus qui la composent, y compris l'institution du concubinage ; les modes de divorce, les possibilités d'adopter ; la procréation médicale assistée ; la régulation des contrats commerciaux, des droits des sociétés commerciales et des consommateurs ; la protection de l'environnement ; le droit à l'image, etc.

Source : Página 12

Bolivie

Bilinguisme obligatoire

Tout début août s'est achevé le délai légal accordé aux trois cent mille fonctionnaires et employés des services publics pour maîtriser, en plus de l'espagnol, l'une des trente-quatre langues indigènes reconnues par la Constitution. L'objectif officiel est d'offrir de meilleurs services aux indigènes locuteurs. En théorie du moins, les fonctionnaires qui ne pourront pas prouver leur bilinguisme perdront leur emploi.

Le vice-ministre de la Décolonisation présente cette législation comme un progrès pour les peuples indigènes. Par « décolonisation », il faut comprendre le dépassement de la domination culturelle par la langue, la religion et les habitudes occidentales, qui est l'un des objectifs politiques du gouvernement d'Evo Morales, premier président indigène de l'histoire de la Bolivie.

Cette mesure est critiquée par un certain nombre d'indigénistes qui estiment que la mesure est formelle, car il n'est pas prévu de contrôle de la formation des fonctionnaires et de leur niveau de maîtrise de la deuxième langue choisie. Ils font remarquer que le président lui-même, tout en étant aymara par sa mère et ayant été élevé en quechua dans la région du Chaparé, ne s'exprime pas spontanément dans ces deux langues et, s'il en a une connaissance passive, parle en espagnol dans tous les actes quotidiens

de sa fonction. Les opposants notent aussi que l'espagnol est la première ou seconde langue de 89% des Boliviens. Et les études universitaires indiquent un affaiblissement du bilinguisme au profit d'un monolinguisme au bénéfice de l'espagnol, auquel de nombreux indigènes accordent leur préférence pour améliorer leur statut social et leurs opportunités économiques. Cette attitude coexiste avec l'adoption de marqueurs identitaires tels que musique et les danses. Cette appartenance symbolique est valorisée par le gouvernement qui lui attribue un grand potentiel politique, résumé par Evo Morales : « *Avant, c'étaient les gringos qui gouvernaient, maintenant ce sont les Indiens.* » Selon diverses études, la représentation indigène dans les organes de l'État s'est grandement accrue au cours de la décennie, de même que celle des femmes. Cela étant, cela ne s'est pas manifesté par une « ethnicisation » de la représentation au Parlement, proposition à laquelle Evo Morales s'est opposé. Il apparaîtrait que la revalorisation des cultures indigènes, favorisée par la loi contre la discrimination, aurait déplacé le racisme traditionnel de la place publique vers les espaces privés. Même les opposants considèrent que cette revalorisation est le succès historique majeur d'Evo Morales.

Source : *El País Internacional*

Colombie

De trêve en trêve, l'accélération du processus de paix

En mai dernier, la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) avait suspendu la trêve unilatérale qu'elle observait depuis cinq mois, en raison d'une attaque de l'armée ayant fait vingt-six morts en son sein. Les négociations ont continué malgré tout, si bien que, début juin, les négociateurs des deux parties ont pu annoncer la constitution d'une Commission vérité. Cependant, pendant tout le mois de juin, la guérilla a accentué sa pression sur les forces armées, attaquant militaires et infrastructures.

Début juillet, la population a commencé à manifester sa lassitude et son incrédulité à l'égard d'un processus de paix qui n'a pas encore abouti depuis son lancement, il y a trois ans, sous la pression des gouvernements de la Norvège et de Cuba, les deux pays garants du dialogue de paix ; le président Santos puis

les représentants de la guérilla ont annoncé leur volonté d'accélérer les négociations pour aboutir rapidement à un accord final. Cette décision conjointe a surpris l'opinion publique, mais elle correspond à la prise de conscience par les deux parties que l'enlisement des négociations résultant de mesures dilatoires pouvait avoir pour conséquence une rupture définitive. Pour cela, Juan Manuel Santos a finalement accepté le principe d'une désescalade des tensions pour aller vers un cessez-le-feu bilatéral, revendication de toujours des Farc et que Santos conditionnait jusqu'à présent à la conclusion définitive du processus. Quelques jours après, les Farc annonçaient un nouveau cessez-le-feu.

Les deux questions sur lesquelles les négociations bloquent encore sont les modalités du désarmement des guérillas et le

processus de justice transitionnelle. L'attitude plus conciliante de Santos pourrait faciliter la conclusion de l'accord.

Cette soudaine accélération de la négociation a suscité un regain de mauvaise humeur de l'ex-président Alvaro Uribe.

Toutefois, elle a reçu l'appui des États-Unis et de leur représentant en Colombie, chargé d'apporter son soutien et ses conseils au gouvernement colombien.

Source : *El País Internacional*

Colombie / États-Unis Mancuso condamné

Alors que la question des modalités de la justice transitionnelle à venir en Colombie n'est pas encore totalement résolue, les États-Unis viennent de juger l'ex-chef paramilitaire colombien, Salvatore Mancuso. Détenue aux États-Unis depuis son extradition avec treize autres commandants des forces paramilitaires en mai 2008, il vient d'y être condamné à quinze ans et huit mois de prison pour trafic de drogue. Il pourrait sortir de prison dans quatre ans et demi, compte tenu du temps qu'il a passé en détention en Colombie depuis sa « démobilisation » en 2005, puis aux États-Unis.

Lors de sa comparution devant la justice transitionnelle instituée pour les paramilitaires, Mancuso avait confessé que, dans les zones sous son contrôle, le trafic de drogues avait rapporté aux Autodéfenses (le nom des groupes paramilitaires) plus de 50 millions de dollars, à travers la production et la commercialisation entre 1999 et 2004 de plus de 119 tonnes de coca, soit 15 % du business de la drogue de la région du Catatumbo (région frontalière du Venezuela).

Avant d'être extradé aux États-Unis pour trafic de drogue, Mancuso avait été condamné en Colombie à deux reprises à seulement huit années de prison, bien qu'il avait été

reconnu coupable de 1 426 crimes – dont 175 cas de viols et abus sexuels commis par les hommes sous son commandement, 609 cas de disparition forcée, 405 cas de déplacement forcé, 149 cas de recrutement illicite et 87 homicides. Le Ministère public colombien attribue à Mancuso – qui a été le commandant de deux des groupes paramilitaires les plus brutaux de la côte Caraïbe – plus de 8 000 victimes, dont 500 que l'on ne pourra jamais retrouver, leurs corps ayant été incinérés dans des fours crématoires ou jetés dans des fleuves.

Extradé aux États-Unis, Mancuso a beaucoup parlé aux enquêteurs. Ses révélations ont permis de comprendre les complicités existant entre les paramilitaires et les agents de l'État, les politiques et les trafiquants de drogue, ainsi que le développement des groupes d'autodéfense qui ont provoqué la pire crise humanitaire qu'a connue le pays, avec des milliers de morts et des millions de personnes déplacées.

Source : *El País Internacional*

Cuba / États-Unis Le rétablissement des relations diplomatiques

Le 20 juillet, Cuba et les États-Unis ont procédé au rétablissement de leurs relations diplomatiques, avec la réouverture d'ambassades et la nomination d'ambassadeurs.

Les négociations entre les deux gouvernements relatives à la normalisation des relations se poursuivent et ont abouti à de nouveaux résultats pendant le mois de juillet. D'abord, Cuba a été retiré de la liste des pays qui pratiquent la traite d'êtres humains. Mais surtout, un premier accord bancaire a été signé ; celui-ci autorise des transactions financières entre les deux pays – mais seulement celles permises par la législation américaine. Cette dernière mesure

est d'importance pour les deux pays, car si les entreprises américaines de l'agroalimentaire et de la pharmacie attendent avec impatience de pouvoir distribuer leurs produits à Cuba, les Cubains attendent eux avec impatience de pouvoir distribuer aux États-Unis leurs vaccins novateurs et autres produits de leurs biotechnologies.

Toutefois, la réouverture d'ambassades n'est pas l'aboutissement du processus de normalisation. Le gouvernement cubain, dans une déclaration officielle dans laquelle il se félicitait du rétablissement des relations diplomatiques, a tenu à rappeler qu'il s'agissait d'un premier pas dans un « processus complexe vers la normalisation des relations

bilatérales». Il réaffirme que ce geste symbolique devrait être suivi de la levée de l'embargo (« *le blocus* », disent les Cubains), car « *il ne pourra y avoir de relations normales entre Cuba et les États-Unis tant que sera maintenu le blocus [...] qui est l'obstacle principal au développement de notre économie, constitue une violation du droit international et affecte les intérêts de tous les pays, y compris les États-Unis* ».

L'embargo, s'il est d'abord un obstacle au développement de Cuba, est effectivement un problème pour l'économie américaine et les acteurs de celle-ci font pression pour la levée progressive de nombre de ses restrictions, facilitant par petites touches les relations entre les deux pays de matière de communication, de transports, de transferts financiers, etc. Les observateurs constatent que, malgré les divergences ou désaccords qui continuent de se manifester dans les discussions diplomatiques, et malgré la longue durée prévisible des débats, le tournant pris à la fin de l'année 2014 est aujourd'hui irréversible. L'obstination des Républicains, majoritaires au Congrès, à maintenir l'embargo à tout prix est un anachronisme peu en phase avec les besoins de l'économie américaine. Il n'est donc

pas étonnant que la levée de l'embargo soit devenue un thème de campagne pour Hillary Clinton, pré-candidate démocrate à l'élection présidentielle.

Il ressort des discussions de normalisation entre diplomates des deux pays que, outre l'embargo, deux sujets font l'objet de désaccords : d'une part les « réparations » réclamées par les immigrés pour les propriétés nationalisées, d'autre part la restitution à Cuba du territoire de la base de Guantánamo. Par ailleurs, le dialogue spécifique sur les droits de l'Homme s'est conclu par le constat de divergences. Malgré les constats de désaccord, le dialogue continue.

Lors de la réouverture solennelle de l'ambassade américaine à La Havane, John Kerry a prononcé un discours réaffirmant l'objectif inchangé des États-Unis, fondé sur leur « conviction que le mieux pour les Cubains serait une démocratie authentique, dans laquelle le peuple élit ses dirigeants », tout en reconnaissant que « les politiques du passé n'ont apporté aucune transition démocratique » et que « ce sont les Cubains qui doivent dessiner l'avenir de Cuba ».

Source : *El País Internacional*

Guatemala

Président sur siège éjectable

Depuis la mi-avril, les manifestations se sont succédé dans tout le pays pour dénoncer la corruption et plus particulièrement un énorme scandale de fraude aux taxes douanières, fondée sur un réseau impliquant politiques et hauts fonctionnaires. En mai, la vice-présidente Roxana Baldetti avait été contrainte à la démission, accusée d'être à la tête du trafic, mais l'opinion publique n'a pas pour autant été convaincue de l'innocence autoproclamée du président Otto Pérez Molina, qui s'est retrouvé confronté aux soupçons, à la colère des manifestants et aux investigations des juges.

Les manifestations ont continué en juillet puis en août. Les juges ont lancé une procédure de levée de l'immunité du président, à la suite de la requête du député d'opposition Amilcar Pop du parti indigéniste Winaq, fondé par Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix et militante des droits de l'Homme. Le Parlement a rejeté la demande de levée de l'immunité. La Cour suprême a alors désigné une commission d'enquête pour établir la participation ou non d'Otto Pérez Molina dans les faits de corruption. Mi-août, le président répétait à l'envi sur les chaînes de télé et de radio qu'il était innocent des délits de détournement et de corruption dont l'accuse le parquet, qu'il se soumettrait à un éventuel procès, mais qu'il ne démissionnerait en aucun cas.

Cependant, les manifestations se poursuivent et toujours plus nombreuses – jusqu'à cent mille personnes dans le centre de la capitale –, le président est de plus en plus seul, lâché par son entourage, sa vice-présidente en prison pour association de malfaiteurs, fraude et corruption passive, divers ministres et hauts fonctionnaires en fuite et recherchés par Interpol.

Le 21 août, le parquet l'accuse de corruption et lance, avec le soutien de la Commission internationale contre l'impunité de l'ONU au Guatemala (Cicig), une procédure pour que le président comparaisse devant la justice pour sa responsabilité dans le réseau de corruption et de fraude fiscale, alors que la demande de levée de son impunité pénale avait été rejetée par le Parlement une semaine plus tôt. Comme les preuves de son implication dans le réseau s'accumulent, la situation devient intenable pour Pérez Molina et ceux qui le soutiennent encore.

L'affrontement a abouti le 1^{er} septembre avec, d'abord, une décision de justice interdisant au président de sortir du territoire, puis la perte de son immunité pénale, votée cette fois-ci à l'unanimité par le Parlement. Conclusion : Pérez Molina démissionne le lendemain puis est mis en état d'arrestation.

La mobilisation dans la durée de la population est très remarquable. D'abord

parce que la corruption, dans un pays où tous les gouvernants depuis des décennies se sont servi dans les caisses de l'État sans jamais avoir été poursuivis, n'a jamais suscité de grandes protestations jusqu'à maintenant. Ensuite, parce que la population, accoutumée à la corruption et tétanisée par des décennies de répression de toute forme d'opposition au gouvernement, n'a que progressivement rompu avec le fatalisme et réinvesti les espaces publics pour exprimer son indignation du scandale de trop. Son obstination a eu raison de l'impunité. Autre dimension de cette « révolution tranquille », la Cour suprême, renouvelée sous la pression de la Cicig, a pour la première fois fait respecter la légalité, rompant avec la culture de l'impunité entretenue avec la complicité du système judiciaire.

Ce premier acte de rupture avec le passé, intervenu juste avant le premier tour des élections présidentielles, ne garantit pas l'avenir, les candidats à la présidence étant

des politiciens qui ne se démarquent pas de manière radicale de leurs prédécesseurs. Ensuite, si l'ex-président Pérez Molina sera jugé pour corruption et détournement de fonds publics, il n'est pas sûr que l'ex-général Pérez Molina soit aussi jugé pour ses actes de violations des droits de l'Homme sous la dictature de Ríos Montt. Celui-ci, qui est le seul responsable à avoir été jugé pour crime contre l'humanité, a vu en effet sa condamnation annulée...

Ce mouvement pacifique et massif de la société civile contre la corruption est une première en Amérique centrale. Inspirera-t-il ses voisins ?

Sources : Le Monde, FTV

Mexique

Le meurtre de Rubén Espinosa et la liberté d'expression

Rubén Espinosa, reporter photographe, est le 88e journaliste mexicain assassiné depuis l'année 2000, selon la Commission mexicaine des droits de l'Homme.

Menacé de mort pour son travail d'enquête sur la corruption et sur la collusion des autorités de l'état de Veracruz avec la délinquance organisée, Rubén Espinosa avait dû s'exiler dans la capitale deux mois plus tôt. Il a été assassiné avec trois femmes, dont deux étaient des militantes des droits de l'Homme, elles aussi menacées dans leur Etat d'origine. Dans un premier temps, la police a invoqué un cambriolage ayant mal tourné, alors que les victimes avaient eu la nuque brisée et que le corps de Rubén Espinosa portait des traces de torture.

De nombreux journalistes d'investigation mexicains se sont vus dans l'obligation de s'exiler ou de se déplacer à l'intérieur du pays, à cause de la guerre contre les trafiquants de drogue lancée sous la présidence de Felipe Calderón (2006-2012). On ne compte plus les attaques armées contre des médias locaux dans de nombreux Etats. Et les agressions et menaces contre des journalistes se sont multipliées. L'ONG Artículo 19, de défense de la liberté d'expression et des journalistes, en a compté 182 en moyenne par an sur cette période, mais 227 pour la seule année 2015, dont 6 homicides. A l'heure actuelle, 107 journalistes sont sous protection policière. Mais de nombreux journalistes répugnent

à demander cette protection, prévue par la législation ayant créé en 2012 le Mécanisme de protection des défenseurs des droits de l'Homme et des journalistes, du fait du manque de confiance et même de la suspicion de corruption dans laquelle est tenue la police. En effet, si de nombreuses agressions sont le fait de délinquants, dans la majorité des cas répertoriés, les responsables sont des autorités locales, politiques ou policières.

Aucune affaire d'homicide ou d'agression perpétrée contre des journalistes n'a été résolue par la police à ce jour. Lors de la venue en France le 14 juillet du président Enrique Peña Nieto, Reporters sans frontières (RSF) lui avait remis une lettre dans laquelle l'ONG constatait l'accroissement de la violence, empêchant les journalistes d'exercer leur profession, car « *l'impunité est la règle [...] en partie du fait de la collusion entre le crime organisé et certaines autorités politiques et administratives du pays* ». RSF soulignait aussi que, « *au lieu de soutenir les journalistes, certains politiques n'hésitent pas à les attaquer dans des déclarations publiques* ».

Déclaration prémonitoire, car le gouverneur Duarte, de l'Etat de Veracruz, le plus dangereux pour les journalistes et d'où s'était exilé Rubén Espinosa, a essayé de promulguer une loi prévoyant des sanctions pénales contre les personnes qui transmettraient sur les réseaux sociaux des informations sur la violence. Ce projet

a été annulé par la Cour suprême, mais récemment ce même gouverneur n'a pas hésité à demander aux journalistes de « *bien se comporter* ». Les journalistes et l'opinion publique mexicaine, très choqués par ce quadruple meurtre, estiment que Duarte criminalisait par avance les futures victimes. Ils estiment également qu'avec ce meurtre la liberté d'expression est plus que jamais remise en question et que la démocratie et l'Etat de droit sont mis en échec. La société mexicaine souffre d'un manque d'information sur de nombreux sujets de la réalité nationale et, des journalistes étant réduits au silence dans de grandes régions du pays, le débat devient impossible.

Rubén Espinosa enquêtait sur la corruption alors que pèsent sur le gouverneur Duarte des soupçons de corruption administrative et de présomption de liens avec des groupes de délinquants. Le gouverneur de Veracruz s'était illustré en juin dernier, à la veille des élections locales, en établissant une liste de « personnes dangereuses » composée de vingt militants d'opposition, étudiants,

dirigeants syndicaux, enseignants, qui ont porté plainte contre le gouverneur auprès du Ministère public. Rubén Espinosa avait porté plainte pour la première fois contre la police de l'Etat de Veracruz en septembre 2013. Alors qu'il couvrait une manifestation d'étudiants, il avait été agressé avec d'autres reporters photo par les forces de sécurité, qui avaient pris leurs appareils photo et les avaient obligés à effacer leurs clichés.

L'opinion publique mexicaine et des ONG étrangères de défense des droits de l'Homme demandent depuis le début une enquête sérieuse sur le possible mobile politique de ce crime. Sous leur pression, ainsi que celle des Nations unies et de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, le Ministère public de la capitale a finalement abandonné la version du cambriolage et décidé d'entendre le gouverneur de Veracruz comme témoin.

Sources : BBC Mundo, *El País Internacional*, *La Jornada*, *Proceso*

Les narcotrafiquants marquent encore des points contre l'État

Au cours du mois de juillet, les cartels ont fait de nouveau la démonstration de la faiblesse de l'État mexicain, l'inexistence d'un Etat de droit et de la force de l'emprise des narcotrafiquants sur les territoires et les populations.

Tout d'abord, alors que des éléments de la Marine, employés en première ligne dans la lutte contre le trafic de drogue, menaient une opération dans l'Etat de Tamaulipas (nord du Mexique, à la frontière des Etats-Unis), un hélicoptère Black Hawk a été attaqué à l'arme lourde par les trafiquants.

La militarisation depuis deux ans de la lutte contre les deux grands cartels du nord a abouti à un résultat calamiteux, celui de la fragmentation en micro-organisations qui se disputent le contrôle des territoires municipaux pour établir leurs trafics de drogue et de personnes (immigrants et prostitution) à travers la frontière américano-mexicaine. De là ont eu lieu des guerres intestines entre groupes maffieux avec utilisation d'armes lourdes. Le Tamaulipas compte deux ports, cinq aéroports et dix-sept postes frontières avec les Etats-Unis : le contrôle de ce territoire est donc une priorité de sécurité pour le gouvernement mexicain, mais aussi pour celui des Etats-Unis. L'incident de début juillet montre que le gouvernement mexicain a de plus en plus de difficultés à contrôler son territoire.

Deuxième épisode : le célèbre « El Chapo » Guzmán, chef du cartel de Sinaloa, arrêté l'an dernier avec tambour et trompettes

et en direct à la télévision, s'est évadé pour la deuxième fois d'une prison de haute sécurité. Cette nouvelle évasion rocambolesque de celui qui était qualifié d'ennemi public numéro un suscite l'incrédulité quant au scénario présenté par les autorités ; de nombreuses interrogations subsistent sur les complicités dont il a pu disposer et, faute de réponse officielle – si ce n'est pour l'instant quelques mises en examen de personnels pénitentiaires subalternes –, cela ajoute à la crise de confiance envers l'Etat. En effet, l'opinion publique ne croit pas qu'un « El Chapo » en fuite puisse être recapturé rapidement. Lors de sa précédente évasion, il avait corrompu les fonctionnaires d'une prison de haute sécurité et il avait fallu treize longues années avant qu'il ne soit arrêté dans des conditions tout aussi rocambolesques.

La fuite organisée de « El Chapo » Guzmán a achevé de décrédibiliser l'équipe gouvernementale d'Enrique Peña Nieto en matière de politique de sécurité, tant auprès de leurs concitoyens que des Etats-Unis. Le gouvernement mexicain avait fait de la capture et de l'emprisonnement des chefs des cartels son objectif prioritaire et avait assuré à son voisin nord-américain qu'ils seraient sous bonne garde avant de les extraditer vers les Etats-Unis. C'est raté.

Sources : *El País Internacional*, *Proceso*

La vérité officielle sur Ayotzinapa contestée

Dix mois après la disparition des quarante-trois étudiants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa, la vérité officielle défendue par les autorités mexicaines est de plus en plus contestée, et tout d'abord par la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), qui a relevé de nombreuses incohérences et insuffisances de l'enquête. Elle reproche aussi au gouvernement et à la justice de ne pas avoir exploré toutes les pistes et demande que l'enquête ne soit pas close. Entre autres points litigieux, la CNDH aborde celui de la présence de militaires sur les lieux de la disparition des étudiants et demande au Ministère public qu'ils soient entendus comme témoins.

A cet égard, le groupe d'experts mandatés par la Commission interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) a dénoncé les obstacles posés à leur travail, entre autres la réticence des autorités à autoriser l'audition de ces militaires, demandée depuis plusieurs mois.

Cette mauvaise volonté manifestée par les autorités est à rapprocher du mécontentement exprimé par le ministre de la Défense, un général, à l'égard de la loi votée en 2014 qui, dorénavant, soumet les militaires à la justice ordinaire dans tous les cas d'actions irrégulières touchant des civils, en retirant aux juridictions militaires le pouvoir de juger les siens coupables de violations des droits de l'Homme. Le ministre estime que cela « met l'armée dans des situations délicates,

la rend vulnérable car notre personnel pensera dorénavant qu'il peut être entraîné en justice [...] pour violation des droits de l'Homme ».

Le ministre pensait certainement au futur procès de la tuerie de Tlatlaya, intervenue trois mois avant Ayotzinapa : sept militaires – un officier et six soldats – seront jugés par la justice ordinaire (civile) pour la mort de douze personnes, abattues de sang-froid et non au cours d'un affrontement avec des délinquants comme l'avaient prétendu l'armée puis le Ministère public. La CNDH précise que les militaires ont manipulé la scène de crime pour faire croire que tous les morts avaient été tués lors d'un échange de tirs. La hiérarchie militaire nie avec acharnement, mais diverses organisations de défense des droits de l'Homme ont rendu publique une pièce du dossier du procès militaire reproduisant les instructions données aux militaires ayant participé au massacre. Ce document renforce la thèse de l'exécution sommaire et contredit les dénégations du ministre de la Défense qui affirme que « *les opérations du personnel militaire sont conformes au cadre juridique en vigueur de total respect des droits de l'Homme* ».

Sources : *El País Internacional, Proceso, La Jornada*

Porto Rico

Dans la spirale de la dette impayable et du défaut de paiement

L'annonce fin juin, confirmée début juillet, par le gouverneur de Porto Rico, du défaut de paiement sur le remboursement de 58 millions de dollars de bons du Trésor émis par l'Agence des financements publics, pour une dette totale de 72 milliards de dollars, suivie de déclarations selon lesquelles cette dette est impayable, ont valu à Porto Rico le surnom de « Grèce des Caraïbes ».

La comparaison avec la Grèce se fonde sur quelques similitudes : dépendance vis-à-vis d'une monnaie extérieure, ici le dollar américain, ce qui ne permet donc pas de dévaluer pour tenter de relancer l'économie et de regagner des marges de manœuvre pour négocier avec les créanciers ; une économie en récession depuis huit ans, dépendante des Etats-Unis du fait du choix de développement d'un secteur manufacturier non endogène, en particulier l'installation d'entreprises multinationales de fabrication de médicaments jouissant d'une quasi-exemption fiscale et aujourd'hui en passe de relocalisation sur le

territoire des Etats-Unis ; une hypertrophie du secteur public en partie liée à des pratiques clientélistes et de corruption ; une économie souterraine dont le poids est évalué à 25 % du PIB, et pour la population un coût de la vie très élevé dû à la dépendance aux marchés américains ; une crise sociale, avec un taux de pauvreté de 40 %, un taux d'emploi très faible de 40 %, et surtout une émigration constante vers les Etats-Unis, vidant l'île de sa population jeune et dynamique – on compte aujourd'hui plus de 5 millions de Portoricains sur le sol des Etats-Unis, contre 3,5 millions sur l'île.

Cependant, le cas de Porto Rico est différent de celui de la Grèce, car compliqué par son statut d'Etat libre associé aux Etats-Unis, c'est-à-dire ni membre de l'Etat fédéral ni Etat souverain. De ce fait, Porto Rico ne peut pas, contrairement aux Etats des Etats-Unis ou aux grandes villes (comme Détroit) très endettés et menacés du défaut de paiement, recourir au chapitre 9 de la loi sur les faillites et ainsi obtenir une renégociation de sa dette.

Les principaux créanciers sont des fonds de capital risque (pour 22 milliards), des fonds coopératifs (pour 20 milliards) et des fonds de pensions (pour 10 milliards) des États-Unis, qui ne veulent pas entendre parler d'une restructuration de la dette de Porto Rico.

Les Portoricains eux-mêmes sont divisés sur l'avenir du statut de leur île – devenir ou non un État des États-Unis –, même si les partisans de l'indépendance sont minoritaires. En outre, l'éventuelle modification du statut n'est guère imaginable dans un futur proche car un changement ferait des Portoricains de l'île des citoyens de plein droit, donc des électeurs aux élections présidentielles, ce dont les Républicains ne veulent pas.

Le vote d'un amendement de la loi sur les faillites afin que le gouvernement de Porto Rico puisse recourir à son chapitre 9 ne semble pas non plus assuré : chez les Démocrates, seule la candidate Hillary Clinton s'y est déclarée

favorable, semble-t-il pour faire pencher en sa faveur les primaires démocrates, et chez les Républicains, seul Jeb Bush l'approuverait.

Porto Rico est ainsi abandonné à son sort par le gouvernement fédéral, qui n'est pas favorable au principe d'une restructuration de sa dette. Par conséquent, les autorités de l'île préparent des mesures de réduction de la dette, fondées comme ailleurs sur la réduction des dépenses budgétaires – particulièrement des services publics, déjà sinistrés – et une augmentation de la fiscalité. Un rapport du FMI, antérieur à la déclaration de défaut de paiement, suggérait aussi des privatisations, des baisses des salaires et, entre autre, l'abandon de la parité du salaire minimum avec celui des États-Unis et des prestations sociales fédérales pour les familles vulnérables.

Source : *El País Internacional*

Uruguay

Mécontentement et grèves

Avant même l'élection présidentielle qui a reconduit au pouvoir le Frente Amplio (FA), les enseignants avaient exprimé leur mécontentement de leurs conditions de travail et de rémunération par des arrêts de travail plus ou moins prolongés. Depuis l'accession de Tabaré Vázquez à la présidence et le retour de Danilo Astori au ministère de l'Économie, la grogne sociale a gagné du terrain avec une première grève générale le 6 août, la première depuis 2008, avec les salaires pour principale revendication, puis une seconde le 27 août – des grèves très suivies. La seconde répondait à une initiative du gouvernement qui, décrétant l'éducation service essentiel, limitait les droits des enseignants et particulièrement leur droit de grève. À la suite de cette décision, des enseignants grévistes avaient été immédiatement révoqués ou sanctionnés par des peines de prison, ce qui a suscité un mouvement d'indignation dans tout le pays et une adhésion massive au mouvement de grève.

Les deux mouvements de grève nationaux ont été lancés par la centrale syndicale unique PIT CNT, soutien historique du Frente Amplio ; ils ont été relayés par les fédérations du secteur public, en particulier dans l'enseignement et la santé ou encore dans la fonction publique d'État, ainsi que par les fédérations du secteur privé dans des secteurs essentiels de l'économie uruguayenne tels que les frigorifiques (exportation de viande), les banques et le commerce.

Cette conflictualité, inédite depuis l'arrivée du Frente Amplio au pouvoir en 2005, peut paraître d'autant plus surprenante que ses

deux gouvernements successifs ont multiplié le salaire minimum par trois et que les salaires sont indexés sur l'inflation de manière quasi-automatique. En outre, la justice du travail protège systématiquement les travailleurs des abus, le travail informel a été réduit et la majorité de la population a accès aux services de santé. L'Uruguay est le pays latino-américain qui présente les meilleurs résultats en matière de réduction de la pauvreté et de réduction des inégalités : en 2005, la pauvreté touchait 40 % de la population, contre 9 % aujourd'hui.

Toutefois, le constat que la conjoncture économique est aujourd'hui moins favorable que lors des deux premiers mandats du FA, avec en particulier la baisse du prix des matières premières et la hausse du dollar, ont amené le Président et le ministre Astori à annoncer que tous les projets envisagés dans la campagne électorale ne pourraient être menés à bien (y compris dans le domaine social) et à affirmer que des ajustements budgétaires seraient nécessaires. Les manifestations de mécontentement et les arrêts de travail de différentes professions ont anticipé sur le débat au Parlement relatif au projet de budget quinquennal.

Les syndicats reconnaissent qu'effectivement des améliorations de la situation économique et sociale ont été réalisées sous les deux gouvernements FA précédents, mais soulignent que ces bons chiffres mis en avant ne peuvent cacher le fait que le coût de la vie reste très élevé et que les revenus de la majorité des salariés sont assez bas : le salaire minimum de 10 000 pesos

(environ 410 dollars) ne permet pas d'acheter le panier de la ménagère se montant à 55 000 pesos mensuels (environ 1 900 dollars), car plombé par un taux de TVA à 22 % appliqué à la plupart des produits de base. Ces difficultés touchent aussi la classe moyenne, partagée entre son aspiration à accéder à certains biens de consommation, ses difficultés de fin de mois et sa difficulté à obtenir des crédits à la consommation pour acquérir un logement ou une voiture. Les organisations syndicales réclament donc des augmentations de salaires mais aussi des investissements majeurs dans les services publics (éducation et santé). Les syndicats d'enseignants demandent que 6 % du budget national soit consacré à l'éducation – et sanctuarisé à ce niveau – pour améliorer les salaires des enseignants, les infrastructures scolaires et l'offre d'enseignement pour les enfants.

La situation économique et ses répercussions sociales divisent aussi le Frente Amplio, dont l'aile gauche s'est publiquement prononcée contre toute mesure d'austérité ; elle a lancé un débat en interne sur la politique économique nécessaire au niveau national

et sur certains des projets internationaux du gouvernement, dont la participation à la négociation de l'Accord sur le commerce des services (sigle anglais TISA, ACS en français), en cours de négociations à l'OMC. Un vaste débat sur cet accord avait déjà été lancé dans la société civile sous la présidence de José Mujica, accusé avec son équipe d'avoir caché à la population la nature de cet accord et ses implications pour le pays. Le président Vásquez et son ministre Astori ont poursuivi les négociations et ont déclaré publiquement leur intention de signer l'accord, au nom du nécessaire développement du pays.

A la suite de la seconde grève générale, désavoué par une large majorité du Frente Amplio, le gouvernement a dû revenir sur le décret consacrant l'éducation comme service essentiel et devait affronter le verdict du prochain débat au sein du FA sur l'Accord sur le commerce et les services.

Sources : *El País Internacional, La República*

Venezuela / Colombie / Guyana

Conflits territoriaux

Depuis début juillet, le Venezuela est en conflit avec deux de ses voisins, d'abord le Guyana à l'est, puis la Colombie à l'ouest.

Le conflit territorial avec le Guyana n'est pas récent. Le Venezuela réclame à l'ancienne colonie britannique un territoire de 150 000 kilomètres carrés, une région très peu peuplée couverte de forêt tropicale, qui représente presque les deux tiers du territoire du Guyana. Il est dit que ce territoire pourrait disposer de gisements de minerais stratégiques. Ce territoire appartenait au Venezuela jusqu'au XIX^e siècle, jusqu'à ce que la diplomatie britannique ne le lui arrache par la ruse. Les relations entre les gouvernements se sont envenimées à partir du mois de mai, avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président, David Granger, qui s'est livré à quelques déclarations intempestives à l'égard de son voisin. Mais ce qui a réellement enflammé la relation, c'est l'annonce, à peu près au même moment, par la multinationale pétrolière ExxonMobil de la découverte de pétrole précisément dans une zone maritime contestée, accordée en concession par le Guyana à Exxon depuis 1999. Le gouvernement vénézuélien a alors demandé à la multinationale de suspendre les travaux d'exploration, sans succès, et transmis une note de protestation au gouvernement de Georgetown.

L'escalade des déclarations offensées et offensives commence alors. Le Venezuela crée par décret des Zones maritimes de défense intégrale que la marine vénézuélienne patrouillera, y compris dans la zone contestée. La militarisation du contentieux marque une modification de la doctrine diplomatique du Venezuela, instituée depuis la présidence Chávez, favorisant les petits pays et îles des Caraïbes, par un traitement politique et commercial privilégié. Dans le cas du Guyana, le gouvernement vénézuélien avait alors gelé ses revendications territoriales et fermé les yeux sur les nombreuses concessions minières et d'exploitation de la forêt autorisées dans la zone. En échange, le Venezuela était devenu un très gros client pour les exportations agricoles du Guyana, de riz en particulier.

Face à cette escalade de déclarations agressives et de bruits de bottes, les autres pays de la région, et tout particulièrement les alliés du gouvernement vénézuélien au sein de l'Unasur et de la Celac, ont fait preuve de fermeté et lui ont demandé de mettre un terme au discours guerrier et d'accepter un règlement diplomatique du différend.

Le décret relatif aux Zones maritimes intégrales concernait aussi la frontière occidentale et a provoqué des tensions entre le Venezuela et la Colombie dont les frontières maritimes ne sont pas définies clairement

– crise assez vite résolue, après protestation du gouvernement de Bogotá.

Cependant, mi-août, a éclaté une crise d'une toute autre envergure : à la suite d'un incident armé entre l'armée vénézuélienne et un groupe de paramilitaires colombiens infiltrés en territoire vénézuélien, le gouvernement de Nicolás Maduro a décidé de fermer la frontière, dans un premier temps, puis d'expulser du territoire vénézuélien quelques milliers d'immigrés clandestins colombiens. Dans cette zone, la frontière entre les deux pays est perméable à tous les trafics, matériels et humains. De fait les immigrés colombiens y sont installés en grand nombre, fuyant les combats et particulièrement les exactions des paramilitaires. D'après les statistiques des Nations unies, 173 600 colombiens ont le statut de réfugié au Venezuela, et aucun d'entre eux n'a été expulsé. L'immigration colombienne est importante depuis longtemps : cinq millions de Colombiens vivent légalement au Venezuela qui a accueilli cette immigration, en lui accordant – sous le gouvernement Chávez – la nationalité vénézuélienne et les droits afférents. Cependant, depuis plus d'un an, une crise latente minait les relations entre les deux pays : Nicolas Maduro s'était plaint auprès de Juan Manuel Santos, non seulement des infiltrations de groupes armés, mais surtout de la contrebande de pétrole, d'essence et de produits manufacturés

vénézuéliens vers les marchés de la ville de Cucutá et du département Norte de Santander, et demandé que ses homologues colombiens sévissent contre cette contrebande qui pèse sur le marché intérieur colombien, ajoutant aux pénuries existantes. Nicolas Maduro a aussi accusé les trafiquants de drogue colombiens d'utiliser la porosité de la frontière et de fomenter troubles et délinquance dans les villes vénézuéliennes proches de la frontière, et demandé à la Colombie d'assurer sa part dans la sécurisation de la frontière.

La fermeture de la frontière et l'expulsion de Colombiens a provoqué la plus grave crise frontalière entre les deux pays avec rappel des deux ambassadeurs, gesticulations armées de part et d'autre, appel à l'aide diplomatique, accusations de violations des droits fondamentaux des expulsés. Face à la crise humanitaire, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a demandé aux deux gouvernements de s'engager sur la voie du dialogue pour résoudre cette crise frontalière. De son côté, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme a exigé qu'il soit mis fin aux expulsions massives de Colombiens.

**Sources : *El País Internacional*,
Venezuelanalysis.com**